

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 AVRIL 2011

L'an deux mil onze, le VINGT NEUF AVRIL à 20 heures 45 minutes,
Le conseil municipal de la Commune de Dolmayrac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de :

Monsieur Michel VAN BOSSTRAETEN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 avril 2011.

En exercice : 15
Présents : 11
Pouvoir : 2
Votants : 13

ETAIENT PRESENTS : Mr. Michel **VAN BOSSTRAETEN** Maire, Mr. Philippe **BERTRAND** 1^{er} adjoint au Maire, Mr. Vincent **LEGO** 2^{ème} adjoint au Maire, Mme Martine **ROBA** 3^{ème} adjointe au Maire, Mr. Bernard **RABIN** 4^{ème} adjoint au Maire, , Mr. Thierry **LAPICOREE**, Mme Delphine **OLLIVON**, Mr. Jean-Pierre **MAYER**, Mr. Serge **DOMENGET**, Mr. Gilles **GROSJEAN**, Mr. Alain **AUDEVAL**, conseillers municipaux.

Absentes excusées : Mme Laure **CANTIN**, Mme Laure **ZAMO**, Conseillères municipales.

Absents : Mr Thierry **BUTIN**, Mme Nathalie **MORALES**, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : Mme Laure **ZAMO**, à Mr Gilles **GROSJEAN**.
Mme Laure **CANTIN** à Mr Serge **DOMENGET**.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry LAPICOREE.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - TRAVAUX 2011 : Bâtiments scolaires – programme d'investissement.
Présentation des devis.
- 2 - VOTE du compte administratif 2010.
- 3 - APPROBATION du compte de gestion 2010.
- 4 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011.
- 5 - Questions diverses.

1.

TRAVAUX 2011 : **Bâtiments scolaires - programme d'investissement.** **Présentation des devis.**

Monsieur le Maire présente les devis définitifs de menuiserie, de maçonnerie et de zinguerie pour les travaux ci-dessus concernés :

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

DECIDE d'entreprendre les travaux ci-dessous :

Lot n° 1 :

Menuiserie – Ets BOUCHAREL de Ste Etienne de Fougères, 21 842.85€ HT – 26 124.05€ TTC.

Lot n° 6 :

Zinguerie - Ets AURICES de Dolmayrac, 1 474.50€ HT - 1 763.50€ TTC.

ET :

DECIDE par 6 voix POUR – 5 voix CONTRE – 1 ABSTENTION

(Mme Delphine OLLIVON ne participe pas au vote)

Lot n° 2 :

Maçonnerie – EURL OLLIVON de Dolmayrac, 6 540.00€ HT – 7 821.84€ TTC.

DIT que la dépense sera prélevée à l'article 21312 (bâtiments scolaires), chapitre 21 (immobilisations corporelles) de l'opération « bâtiments scolaires » n°20111 du budget primitif 2011.

2.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

VOTE le compte administratif de l'exercice 2010 et arrête ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses :	prévus	125 633.00
	Réalisé	95 624 .01
	Reste à réaliser	6 460.00

Recettes :	Prévus	125 633.00
	Réalisé	81 377.25

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus	265 452.00
	Réalisé	199 370.34

Recettes	Prévus	265 452.00
	Réalisé	272 089.36

Résultat de clôture de l'exercice :

➤ Investissement :	- 14 246.76
➤ Fonctionnement :	72 719.02
➤ Résultat global :	58 472.26

2bis

AFFECTION DES RESULTATS 2010

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

DECIDE : d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2010 comme suit :

➤ Résultat d'exploitation au 31/12/2010 : excédent	72 719.02
➤ Affectation complémentaire en réserve :	20 706.76
➤ Résultat reporté en fonctionnement	52 012.26
➤ Résultat d'investissement reporté : déficit	14 246.76

3.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

VOTE le compte de gestion 2010, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

4.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

VOTE les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2011 :

Investissement :

Dépenses :	115 671.00
Recettes :	122 131.00

Fonctionnement :

Dépenses :	274 219.00
Recettes :	274 219.00

5.

Questions diverses

A – Remerciements de Mr. Jacques NGUYEN VAN TU.

B – Remerciements des anciens combattants et victimes de guerre pour subvention accordée.

C – Information sur le départ d'un enfant de l'école de Dolmayrac pour Ste Livrade sur Lot.

D – réponse du SDIS, pour le remplissage de la citerne au lieu-dit « Lanauze ». Cette opération se fera avec un engin grande capacité le ou les jours de pluie.

E – SDIS : séances d'information organisées par le SDIS à destination des membres de commissions de sécurité.

➤ Inscriptions à la séance du 30 juin à Villeneuve : Mr. LEGO et Mr MAYER.

F – Mr AUDEVAL demande l'avis du conseil pour la couleur des nouvelles chaises qui ont été commandées au foyer rural :

➤ Gris clair : 11 voix.

➤ Gris foncé : 2 voix.

G – Information sur les guirlandes de Noël.

H – Arrêter une date pour le Plan Communal de Sauvegarde.

Séance levée à 23h. 45